

Premiers Secours en Santé Mentale

(Formation non certifiante, non diplômante)

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale.

Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de venir en aide à toutes personnes présentant des signes de troubles de santé mentale et de l'orienter vers le dispositif adéquat.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale ;
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale ;
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner des informations.

Contenu :

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale :

- Des troubles de santé mentale émergents (dépression, problème d'anxiété, psychose, problèmes liés à la dépendance),
- Crises en santé mentale (pensées et comportements suicidaires, attaques de panique, événements traumatiques, états sévères de psychoses, effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques, comportements agressifs).

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques ;
- Démarche pédagogique participative ;
- Support écrit remis en fin de cours.

Méthode pédagogique :

- Alternance d'éléments théoriques et de mises en situation ;
- Etude de cas, quizz, échanges avec les participants.

Moyen d'exécution et d'appréciation des résultats :

- Feuille de présence, émargée par demi-journée par chaque stagiaire et le formateur ;
- Evaluation qualitative de fin de formation, qui est ensuite analysée par l'Association La Clé ;
- Rapport de formation rédigé par le formateur à l'issue de la formation ;
- Délivrance d'un certificat de réalisation à la fin de la formation.